

Motion  
Loi ESR

La section 31 du comité national a pris connaissance du projet de loi pour l'enseignement supérieur et la recherche qui vient d'être débattue au Parlement. Cette loi ne répond pas aux demandes de la communauté scientifique. Elle poursuit et aggrave une politique qui met les universités et les organismes de recherche en grande difficulté, fait exploser la précarité, prive les instances compétentes de la communauté, notamment le comité national, de l'évaluation des laboratoires, favorise le financement sur projet au détriment des moyens récurrents dont les équipes ont besoin et fragilise la recherche au nom de la « compétitivité ». De plus, en période d'austérité, cette loi sans programmation de moyens n'augure rien de bon pour l'avenir. La section 31 du comité national s'associe à la prise de position du C3N (27 février 2013) et de la CPCN (28 février 2013) et Elle demande l'abandon cette loi.

**Bruno Maureille**  
Président de la section 31

Motion adoptée le 31/05/2013  
15 votants : 15 oui, abstention, non

**Destinataires :**

- Geneviève Fioraso, Ministre
- Joel Bertrand ; DGDS
- Lionel Collet, Directeur de cabinet de Geneviève Fioraso
- Alain Fuchs, Président du CNRS
- Stéphanie Thiébault, Directrice de l'INEE
- Patrice Bourdelais, Directeur de l'INSHS